

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 février 2013

**SÉPARATION ET RÉGULATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES - (N° 707)**

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° 131

présenté par

M. Giraud, M. Braillard, M. Carpentier, M. Chalus, M. Charasse, Mme Dubié, M. Falorni,  
M. Giacobbi, Mme Girardin, M. Krabal, M. Moignard, Mme Orliac, M. Robert, M. Saint-André et  
M. Schwartzenberg

---

**ARTICLE 4 BIS**

Après l'alinéa 8, insérer l'alinéa suivant :

« 4° Impôts versés aux administrations publiques des lieux d'activité. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement propose que soit communiqué le montant des impôts versés aux administrations des lieux d'activité. Sans cette information, il ne sera pas possible de mettre pleinement en lumière les activités des banques dans les paradis fiscaux.